

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 13 décembre 2018**

D10_131218

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Admission en Licence (suite)

- Approbation des modifications des capacités d'accueil de deux parcours

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Jean-Gabriel VALAY, Viviane CLAVIER, Patricia LADRET, Geneviève NOUYRIGAT, Séverine RUSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Grégory VIAL, Hugo PRAT-CAPILLA, Jean-Luc REBOUD, Marie MAZENOT.

Membres représentés : Thierry MENISSIER (procuration à Patricia LADRET), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Mireille JACOMINO (procuration à Séverine RUSET PENKETH), Victorine GIRARD (procuration à Hugo PRAT-CAPILLA), Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Romain TINIERE (procuration à Philippe SALTEL).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La modification de la capacité d'accueil du parcours de Licence *Sciences et design* est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

| | |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 52 |
| Membres présents | 14 |
| Membres représentés | 7 |
| Nombre de votants | 21 |
| Voix favorables | 16 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions | 5 |
| Voix non exprimées | 0 |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la modification de la capacité d'accueil du parcours de Licence *Sciences et design*.

La modification de la capacité d'accueil du parcours de Licence *Sciences du langage* est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

| | |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 52 |
| Membres présents | 14 |
| Membres représentés | 7 |
| Nombre de votants | 21 |
| Voix favorables | 21 |
| Voix défavorables | 0 |
| Abstentions | 0 |
| Voix non exprimées | 0 |

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la modification de la capacité d'accueil du parcours de Licence *Sciences du langage*.

Fait à St Martin d'Hères, le 20 décembre 2018

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 28/01/2019

Transmis au Rectorat le : 28/01/2019

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DELIBERATIONS
N°D10_131218**

Approbation des capacités d'accueil en 1^{ère} année de Licence (suite)

2 demandes de baisser les capacités d'accueil en L1 sur lesquelles nous devons revenir suite à la CFVU du 15/11/2018 :

- **Sciences et Design : CA 2018 = 16, IA 2018 = 3, CA demandées pour 2019 = 10**

Période transitoire : retrait de l'ENSCI, pas d'enseignant de design sur le court terme à l'UGA, difficile pour l'ENSAG d'accompagner plus de 10 étudiants.

- **Sciences du Langage : CA 2018 = 151, IA 2018 = 93 (hors redoublants), CA demandées pour 2019 = 120**

La demande de réduire à 120 la capacité d'accueil en L1 SCL (= 3 groupes de TD) est justifiée par de nouveaux programmes internationaux (DU LLFC porté par le CUEF + programme international avec des étudiants chinois de l'Anhui) ; et par le fait que les effectifs de L1 de cette Licence, sur les 5 ou 10 ans passés, tournent autour de 95 ou 100, rarement plus. > 3 TD suffisent donc (40 étudiants par TD x 3 = 120) pour accueillir les néo-bacheliers et les redoublants. Le 4^e groupe de TD devrait donc être réservé pour les étudiants des programmes internationaux (DU LLFC et programme Anhui).